PALLUD INFO(S) N°16
Décembre 2022

TRAVAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'INCONSCIENCE DE CERTAINS AUTOMOBILISTES NOUS A OBLIGÉS À METTRE EN PLACE DES RALENTISSEURS SUR LA ROUTE DÉPARTEMENTALE DE BONGAIN.

Le radar installé de janvier à juin 2022, route de Bongain à la hauteur des Chapelles, a enregistré une vitesse à 120 km/h. Nous n'avons pas les coordonnées du conducteur pour lui remettre le 1er prix de l'inconscience et de l'imbécilité amplement mérité.

Nous avons également sécurisé une partie de la route de la Biolle en créant un cheminement piéton. Un deuxième cheminement piéton était prévu route de Bongain, malheureusement nous n'avons pas eu l'autorisation du département, faute d'une largeur suffisante.

⇨ Le montant de l'ensemble des travaux est de 74 996 € HT.
Nous avons obtenu 30 212 € de subvention de la part du département.

DORÉNAVANT, LA VITESSE EST LIMITÉE A 30 Km/h À L'INTÉRIEUR DE L'AGGLOMÉRATION.

© F.C. pour la Mairie de Pallud

EDITO

Une année de plus s'achève. Nous aurions espéré mieux question ambiance, entre la guerre en Ukraine, une inflation galopante, un covid toujours présent, pour beaucoup il est temps de passer rapidement à l'année suivante et espérer des jours meilleurs. Heureusement, la magie de Noël opère toujours et permet pour un moment d'oublier. Au niveau communal, les investissements ont été limités cette année 2022 et le seront encore en 2023. Priorité est donnée au remboursement des prêts à courts termes effectués pour la construction de l'école. La vente de l'ancienne école avec le bâtiment des logements attenant en septembre dernier plus le retour de la TVA ont permis d'en rembourser une grande partie. Cette année 2022, les travaux se sont portés essentiellement sur la mise en sécurité des axes routiers, pour rendre un peu plus praticable la circulation dite « douce » vélo, marche, indispensables à la préservation de notre environnement et à l'amélioration de notre santé. Nous vous attendons pour la cérémonie des vœux 2023 le vendredi 6 janvier 2023 à partir de 18h30. Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une année pleine d'espérance, de rêves réalisés et une excellente santé. Bonne année, prenez soins de vous.

James Dunand-Sauthier
Maire de Pallud

ÉCOLE

ANNÉE SCOLAIRE 22/23

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE DE PALLUD S'EST TRÈS BIEN DÉROULÉE SOUS UN GRAND SOLEIL ET LES MINES RAVIES DES ENFANTS RETROUVANT LEURS COPAINS.

Cette année **65** élèves sont répartis en 3 classes. **Marilou Divay** assure la classe de maternelle (17 élèves).
Marie Rodrigues assure les classes des CP/Ce1 (23 élèves).
Gwenaelle Bret (directrice) assure les classes des Ce2/Cm1/Cm2 (25 élèves).
Sandrine Charvier, Céline Coitou et Nadine Vallon (personnel communal), sont présentes à l'école pour encadrer les enfants pendant la garderie et la cantine. Elles accompagnent également la maîtresse de maternelle à tour de rôle. Pour finir elles assurent le ménage du bâtiment. **SANS ELLES L'ÉCOLE NE FONCTIONNERAIT PAS AUSSI BIEN.**

Après une année scolaire, la nouvelle école trouve son rythme. Pour compléter l'aménagement de la cour d'école, après le traçage au sol d'un parcours destiné aux vélos et trottinettes, nous avons installé une table de ping-pong, un bac à sable suivra au printemps.

ACTIVITÉS

Cette année les enfants de l'école iront à la piscine, le vendredi matin pour les maternelles et CP et le lundi après-midi pour les Ce1 - Ce2 - Cm1 - Cm2.
Cela engage des frais supplémentaires pour la Mairie qui assume financièrement le transport, les entrées et l'encadrement par un maître-nageur.

RÉSERVATION(S) CANTINE

Nous avons inauguré à la rentrée un nouveau système de réservation pour le périscolaire. Nous avons fait appel à la Société **JC Développement**. Il est possible maintenant de réserver en ligne grâce à une application téléchargée par les parents avec une plus grande facilité de réservations et un suivi du coût des prestations. Nous espérons avoir répondu aux souhaits des parents.

Photo APE

Photo Le DL / Marcel Bret

L'APE soutient financièrement les transports, les activités culturelles et sportives de l'école

APE

UNE NOUVELLE ANNÉE 22-23 EST LANCÉE POUR L'APE DE PALLUD !

BUREAU

Le bureau s'est étoffé avec l'arrivée de nouveaux parents, indispensable pour assurer les passages de flambeau prévu à la fin de l'année (trésorière et présidence).

MANIFESTATIONS

Toujours avec la volonté de pouvoir soutenir les projets et activités proposées par les enseignantes, l'équipe est motivée et a relancé les manifestations pour cette année. En octobre, le 1er four à pain a eu lieu. Le 31 octobre, le comité des fêtes et l'APE ont proposé une soirée d'Halloween. Pour les fêtes, une vente de chocolats et d'oranges a été organisée. Le bureau de l'APE donne rendez-vous aux pallurains le dimanche 19 mars pour la vente à emporter de diots-crozets, et le samedi 3 juin pour le four à pain. L'année scolaire se clôturera avec la kermesse de fin d'année le 1er juillet. L'ensemble des bénéfices permettent d'assurer le financement des sorties scolaires : ski, patins, intervenants handball, musique et cinéma.
Nous vous attendons nombreux lors de nos prochaines manifestations !

Audrey,
Présidente de l'APE de Pallud

L'APE DANS L'AIR DU TEMPS

L'APE propose de prendre les commandes via une plateforme HelloAsso afin de limiter le papier et faciliter la gestion. La municipalité de Pallud les soutient et vous invite à prendre commande via le lien ou le QR code.

VOYAGE DE FIN D'ANNÉE

Lundi 30 mai, les élèves de la classe de Gwenaëlle, Ce2-Cm1-Cm2 sont partis à Saint-Raphaël en classe de mer. De nombreuses activités prévues au programme pour toute une semaine riche en découvertes ! Le voyage s'est déroulé sans encombre.

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

En 2022, les Pallurains et Palluraines ont été très actifs.

Ainsi, **13** déclarations préalables ont été accordées, ainsi que 2 permis de construire et 2 permis modificatifs.

Si vous envisagez des travaux sur votre propriété, n'oubliez pas de consulter le PLU pour savoir ce que vous pouvez faire ou non et dans quels cas déclaration préalable de travaux et permis de construire sont obligatoires.

⇨ https://pallud.fr/vie-communale/urbanisme/plu/

LA FIBRE EST À PALLUD !

VOUS L'ATTENDIEZ DEPUIS LONGTEMPS, ELLE EST ENFIN ARRIVÉE !

Concrètement, comment cela se passe-t-il ? L'entreprise mandatée par le département a tiré les câbles dans les rues principales de Pallud.

Votre fournisseur d'accès a raccordé vote logement directement et gratuitement.

Si SFR a eu l'exclusivité pendant quelques jours, c'est maintenant terminé. Orange la propose également et cela ne saurait tarder pour les autres opérateurs. Si vous souhaitez changer d'opérateur, renseignez-vous auprès du nouveau, parfois, ils prennent en charge les frais de résiliation.

Attention toutefois si votre logement est ancien, il est possible que l'installation de la fibre nécessite des travaux et cela peut coûter cher :
- Dans un premier temps entre 200 et 250 € pour le diagnostic
- Puis le coût des travaux, qui peut s'élever à plusieurs centaines d'euros, voire davantage.

Le village de Pallud est couvert par le réseau fibre et ses habitants peuvent théoriquement atteindre une connexion de 100 Mb/s. En pratique, le débit moyen de la fibre se trouve aux alentours de 50 Mb/s.

VOUS TRAVAILLEZ À PALLUD ?

Que vous soyez indépendant, artisan, commerçant, assistant(e) maternel(le), si vous êtes agriculteur et proposez vos produits en vente directe, si vous avez une entreprise à Pallud, n'hésitez pas à vous faire connaître. Envoyer un mail à la mairie : mairie@pallud.fr avec vos coordonnées et votre activité. Vous apparaîtrez alors sur le site Internet.

CROISEMENT DE LA RÉGENCE

CHERCHE ET TROUVE … L'ERREUR !

Installation des panneaux de signalisation

- Mon 1er indique la priorité en montant.

- Mon 2ème indique la priorité en descendant !

- Mon 3ème : rectification le panneau a été remis à l'endroit.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

LES PANIERS GOURMANDS… UNE TRADITION

C'est avec plaisir, que les conseillers ont distribué, en décembre, à tous les anciens âgés de 80 ans et plus, un colis de Noël (par couple) offert par la commune, rempli de plein de bonnes choses à déguster en famille ou avec des amis. Pour les Pallurains résidents en EHPAD, ce sont des chocolats qui leurs ont été offerts.

MORT D'UNE MONTAGNE
Spectacle - Théâtre
Vendredi 7 octobre à 20h
Salle des fêtes Pallud

CHEMINS D'ARTISTES

*Les spectacles sur les **Chemins d'artistes** sont proposés dans les villages de Savoie, sur les territoires de la Communauté d'agglomération Arlysère, des Communautés de Communes de Haute-Tarentaise, Val Vanoise, Cœur de Tarentaise, Vallée d'Aigueblanche et des Versants d'Aime. Outre les communautés de communes et d'agglomération, ils bénéficient du soutien du Département de la Savoie et des partenaires locaux : mairies, associations, établissements scolaires.*

Cette pièce, concrète et poétique, écrite à la suite d'une résidence dans le massif de Belledonne, nous a plongé dans la profondeur du monde montagnard. Elle rend sensible ce statut particulier des montagnes : celui de « sentinelles » du réchauffement climatique, qui menace notre monde aujourd'hui.

Au cœur d'un massif, une touriste récemment arrivée veut faire la course prévue, malgré les éboulements répétés. Une réflexion sur l'avenir de la montagne et de ceux qui y vivent et en vivent.
Comment parler de la montagne, de ses usages et des rapports de force qui la traversent aujourd'hui ? À travers le théâtre et la fiction, la Compagnie les Non Alignés dévoile le jeu de rôle entre les pouvoirs publics, les professionnels et ceux qui rêvent d'en être les usagers.

- ⇨ **Public au rendez-vous, très touché par la thématique, les textes et le jeu des acteurs. Merci au Dôme théâtre d'avoir permis aux artistes de cheminer jusqu'à la commune de Pallud.**

- ⇨ https://youtu.be/4Q-X20zY7A0

Cérémonie du 11 novembre

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Photographies © F.C. pour la Mairie de Pallud

EAU & ASSAINISSEMENT

LES BONS GESTES ANTI-GASPILLAGE DE L'EAU.

En période de sécheresse, il devient de plus en plus évident que la ressource en eau est précieuse.
Voici une vidéo qui vous expliquera en quelques gestes et conseils comment chaque foyer peut s'impliquer dans cette sauvegarde.

⇨ https://youtu.be/bIsMN3py8pM

CADASTRE SOLAIRE

Cet outil de cartographie dynamique estime le potentiel solaire des toitures sur l'ensemble du territoire pour produire de l'électricité ou chauffer de l'eau.
Simple : il suffit de renseigner une adresse ou de cliquer sur un bâtiment.
Précis : sur chaque pan de toiture existant, les masques générés par les bâtiments voisins et l'environnement sont pris en compte.

⇨ https://www.arlysere.fr/100-pratique/cadastre-solaire/cadastre-solaire/

COUPURES D'EAU

Suite à des fuites importantes sur des canalisations à Pallud et une partie d'Allondaz, certains quartiers ont été privés d'eau car les réservoirs se sont vidés.

IL EST RECOMMANDÉ AUX HABITANTS DE SIGNALER RAPIDEMENT EN MAIRIE OU A ARLYSÈRE, TOUTE FUITE DÉTECTÉE.

⇨ **Accueil physique et téléphonique** du service eau et assainissement : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h. **Adresse** : Arpège – 2 avenue des Chasseurs Alpins – 73 200 Albertville **Téléphone** : 04 79 37 14 34, **courriel** : eau.assainissement@arlysere.fr

⇨ **En dehors des heures d'ouverture, en cas d'urgence, selon votre lieu de résidence et la nature de votre problème, voici les numéros à joindre :**
04 79 31 79 85 / 06 73 85 94 00

PLAN D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT PAH

Tous les hivers, un plan d'accueil et d'hébergement est mis en place pour les vacanciers et visiteurs bloqués sur les routes d'accès aux stations quand les conditions météorologiques ne permettent pas de circuler.

Le PAH permet d'organiser un service d'accueil d'urgence et de proposer aux automobilistes un hébergement temporaire dans des salles, des établissement publics ou encore chez des particuliers.

Si vous voulez bien accueillir des personnes bloquées sur Albertville cet hiver, il suffit de vous inscrire en téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site de la ville d'Albertville

⇨ https://www.albertville.fr/wp-content/uploads/2022/10/Fiche-inscription2022-2023-PAH.pdf

- Vous pouvez le renvoyer par mail à ville@albertville.fr
- Vous pouvez retirer la version papier du formulaire à l'Hôtel de Ville ou à l'Espace administratif et social Rue Pasteur.

Pour en savoir + : 04 79 10 43 15

LA CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE CVCB

C'est un nouvel aménagement pour sécuriser davantage les vélos et les piétons. Il a été mis en place sur la portion de route qui mène de la commune de Saint-Vital à Montailleur et l'aménagement a été réalisé par le Département de La Savoie.
Rien de très compliqué dans son fonctionnement, il faut juste apprendre à adapter son comportement !

Dans le flyer en téléchargement, vous comprendrez comment vous devez vous comporter si vous êtes seul ou si un vélo ou un piéton occupe la bande de rive.

⇨ https://www.arlysere.fr/actualites/la-c-v-cb-ou-chaussee-a-voie-centrale-banalisee/

ARLYSÈRE FINANCE VOTRE COVOITURAGE

Les aides de l'état pour réduire le coût du carburant s'amenuisent, covoiturer pour aller travailler devient une nécessité pour bon nombre d'entre nous. Avec l'appli Klaxit, c'est Arlysère qui prend en charge le coût de votre covoiturage si vous êtes passager. Pratique et économique, l'application est très simple d'utilisation

klaxit

Jours heureux

Naissances

03/08/2021 : Gabin **REUILLARD**

17/04/22 : Gabriel **FECHOZ-CHRISTOPHE TRIBOUT**

29/03/22 : Ambre **MAHE**

01/07/22 : Maïly **RAUX**

03/09/22 : Sacha **BEN ALI**

01/10/22 : Nina **GONDRE SICARDI**

17/10/22 : Éryn **PHILIBERT BERTRAND**

Mariages

04/12/2021
Alban **MARIN-LAMELLET** & Jessica **FEODOROFF**

29/01/22
David **CHARLIER** & Cyrielle **ALBINET**

25/03/22
Adrien **REUILLARD** & Mathilde **BONNET**

08/04/22
Michaël **CERMENO** & Vladislav **MAVRIN**

14/05/22
Mickaël **VERNILLET** & Florence **TORLET**

18/06/2022
Julia **DESPLANTES** & Chris **CAMBIN**

Jours de peines

Décès

10/10/2021 : Michel **BORNAND**

31/01/22 : Joséphine **PACHOUD**

15/02/22 : Henri **MOLLIER** *(résidence secondaire à Pallud)*

16/08/22 : Georgette **GALLET**

13/06/22 : Claude **LEDUC**

13/06/22 : Jacques **CUSIN**

07/09/22 : Maurice **GALLET**

24/10/2022 : Juliette **ROUGE** *(inhumée au cimetière de Pallud)*

07/11/2022 : Marcel **GARDET**

09/11/2022 : Max **RIGAULT**

Marcel Gardet

Le 7 novembre dernier, Marcel Gardet nous quittait. Marcel Gardet a été un acteur majeur de la vie publique locale pendant 47 ans, c'est dire sa passion pour la vie publique de proximité. Conseiller municipal de 1961 à 1971, Maire de 1971 à 2001, à nouveau, Conseiller municipal de 2001 à 2008. Marcel Gardet a reçu plusieurs distinctions pour son engagement public. Marcel Gardet a toujours assuré la fonction passionnément et avec beaucoup d'engagement. Il aimait profondément les Palluraines et les Pallurains, et il était très attaché à Pallud.

GÂTEAU CHOCOLAT-POTIRON

INGRÉDIENTS POUR 2 PERSONNES

- 100g de potiron
- 1 œuf
- 40g de chocolat noir pâtissier
- 30g de farine
- 1 cuiller à café de levure chimique
- 1 cuiller à café rase de cacao sans sucre
- Epice (facultatif) : vanille ou cannelle ou quatre-épices

PREPARATION

1. Préchauffer le four à 180 °C (Th.6).
2. Faire cuire le potiron à la vapeur, l'égoutter puis le réduire en purée.
3. Battre l'œuf en omelette.
4. Y ajouter le chocolat fondu et la purée de potiron. Bien mélanger.
5. Incorporer la farine puis la levure et le cacao.
6. Cuire 30 min environ (vérifier la cuisson à l'aide d'un couteau à partir de 20 min).

AGENDA

** COMMUNE DE PALLUD

> 6 janvier · 18h30 · Vœux du Maire
> 19 mars · Repas des aînés
> 8 mai · Cérémonie

** APE

> 19 Mars · Vente à emporter
Diots-crozets et biscuits de Savoie
> 3 juin · Four
> 1er juillet · Kermesse des enfants

> Bureau APE
Audrey Vergne (Présidente)
Aurélie Richon (Vice-présidente
Caroline Chamiot Clerc (Trésorière)
Caroline Busillet (Vice-trésorière)
Jessica Bellin (Secrétaire)
Chargés de communication
Lucie Ramboud et Vincent Lottenberg

** COMITÉ DES FÊTES

> 18 décembre · 18h · Magie du Père-Noël · Salle des fêtes
Alain Bornand (Président)
06 58 02 28 79

** SALLE COMMUNALE

Tarif en 2023
https://pallud.fr/vie-communale/salle-communale

Tarifs journée :
Habitants de la commune : 195€
Associations communales (écoles) : Gratuit
Associations communales : 195€ *(1ère manifestation gratuite)*
Associations, particuliers extérieurs, entreprise et autres organismes : 390 €

Tarifs week-end :
Habitants de la commune : 290€
Associations communales (écoles) : Gratuit
Associations communales : 290€ *(1ère manifestation gratuite)*
Associations, particuliers extérieurs, entreprise et autres organismes : 580€

Tarifs 1 fois par semaine :
Associations, particuliers extérieurs, entreprise et autres organismes : 500€

Tarifs 2 fois par semaine :
Associations, particuliers extérieurs, entreprise et autres organismes : 750 €

Dépôt garantie : 750€
Pénalités de ménage non effectué ou négligé : 300€

⇨ **Vos suggestions, vos anecdotes, vos recettes, sont les bienvenues ! Nous sommes proches de vos préoccupations alors n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus pour toute démarche ou demande d'information !**

Mairie : 2 Route de la Biolle · 73200 PALLUD | Tel : 04 79 32 09 50 | mairie@pallud.fr | www.pallud.fr
Secrétariat : Les mardis et vendredis de 14h à 19h | Permanence des conseillers : Les mardis et vendredis de 18h à 19h
Responsable de la publication : James Dunand-Sauthier | Commission communication : Florence Codecco, Patrice Chirouze, Nathalie Negro
Edité en 370 exemplaires / Siège Mairie de Pallud